

gieux du pays. Dans sa réponse le vicaire n'en disconvient pas, mais croit devoir apporter des précisions : la cause principale de l'augmentation des sommes allouées au culte est, depuis 1844, la création du grand séminaire, institut pourtant indispensable à tout diocèse ; ensuite la dépense réelle est loin d'atteindre le chiffre porté au budget, à cause du grand nombre d'emplois vacants, de sorte qu'il en résulte une épargne pour le trésor. Laurent donnerait la préférence au système suivi en Prusse, « pays renommé pour son administration financière ». Là le gouvernement, quoique protestant, regarde le chiffre inscrit au budget du culte catholique comme une dette de l'Etat envers l'Eglise et la paie intégralement à celle-ci, toutes les années ; les sommes prévues pour les postes vacants sont partagées entre l'administration provisoire et la fabrique de l'église vacante. Si cet usage pouvait être introduit dans le Grand-Duché il serait le moyen le plus efficace pour satisfaire aux besoins matériels du culte.¹⁾

* * *

Très sévère à l'égard de localités dont les ambitions intempestives n'ont rien de chrétien, Laurent rejette bon nombre de demandes en séparation présentées entre 1844 et 1848. Les habitants de Dorscheid que lui-même avait projeté en 1842 de constituer en succursale épiscopale avec Neidhausen, veulent obtenir un cimetière propre à leur section, en attendant d'être séparés de Hosingen. Mais ils ne s'entendent toujours pas avec Neidhausen pour former une succursale unique ; seul, le village ne compte que 11 foyers (ou 90 âmes). Gens aisés, ils possèdent tous les moyens de transport pour conduire leurs morts au cimetière de Hosingen.

En 1844 Allerborn essaie d'obtenir un traitement de vicaire pour sa chapelle. Mais ces villageois ont eu le tort de laisser tomber en ruines leur presbytère et ne cherchent qu'à se décharger des frais de binaison qu'ils ont à supporter.

Pour des raisons analogues les endroits de Weiler-Putscheid (qui n'a pas d'église convenable), Haut-Bellain et Merscheid-Heiderscheid (dont les populations refusent de contribuer aux frais du culte paroissial) et Lultzhausen (qui n'a que 80 habitants) sont déboutés.

Dans les régions mosellane et de la Sûre inférieure les besoins du culte réclament par contre l'intervention du chef diocésain. Les habitants de Bech-Kleinmacher pétitionnent pour la séparation d'avec la paroisse de Remich. Laurent les appuie, vu qu'à eux seuls les deux villages ont déjà une population de 800 âmes et que les communications avec Remich sont interceptées en temps de crue. En outre les pétitionnaires font état de promesses qui leur auraient été faites à l'époque de la mise en vigueur du concordat ; les préventions contre

¹⁾ Lettre du 9 mars 1848. Arch. de l'Evêché.